



FSU BRETAGNE (Conseil Fédéral Régional)

14, rue Papu, 35000 Rennes
Tél. : 02 99 38 93 50 /
06 88 44 54 36



LA FSU EN BRETAGNE : C'EST QUOI ?

Par Jean Luc Le Guellec, secrétaire régional FSU Bretagne

Défendre jour après jour et sans relâche les intérêts individuels et collectifs des salariés face à leur employeur est la première mission du syndicalisme. La FSU et ses syndicats exercent d'abord cette responsabilité vis-à-vis des personnels qu'ils représentent.

La FSU est majoritaire dans l'Éducation nationale et son histoire, en particulier en Bretagne, est très liée à celle de l'École publique et aux combats pour son développement.

Les suppressions budgétaires successives dans les écoles, établissements, services et administrations mettent l'enseignement public sous tension avec un risque de décrochage.

► **Alors que la forte scolarisation en maternelle** était un avantage pour notre région, elle est aujourd'hui dramatiquement remise en cause.

► **Alors que le taux d'encadrement des élèves** était un des plus élevés de France, nous sommes, aujourd'hui, en queue de peloton.

► **Alors que la voie technologique** assurait la promotion d'un nombre important de jeunes bretons, les séries technologiques industrielles sont en voie de liquidation.

► **Alors que l'enseignement professionnel** aurait pu permettre des orientations positives, on préfère orienter les jeunes des milieux populaires vers la vie active via l'apprentissage.

► **Alors que nous devrions pouvoir compter sur des enseignants mieux formés**, on supprime leur formation professionnelle tant initiale que continue. Jamais les professeurs nouvellement recrutés comme les étudiants se destinant à l'enseignement n'ont été autant maltraités.

Ces régressions affectent les missions mêmes de l'École, le contenu des savoirs à transmettre et le sens des métiers de l'Éducation nationale. L'usage démesuré des notions de « compétences » ou d'« employabilité » traduit bien la large domination d'une vision étroitement utilitariste de l'éducation. Malgré le brouillard des mots qui les entourent, toutes les réformes en cours s'inscrivent dans cette logique. Le nouveau « management » met, au nom de l'« optimisation » des ressources humaines, une pression accrue sur les personnels,

La FSU défend les personnels

Défendre tous les personnels, tous ! C'est avec cette orientation que la FSU assure la défense individuelle et collective des collègues. Des élus de la FSU siègent dans toutes les commissions administratives paritaires compétentes pour les corps auxquels appartiennent les personnels enseignants (professeurs des écoles, certifiés, PLP, agrégés...), ou non-enseignants (AENES, ITRF, infirmières, assistants sociaux...). Majoritaire, la FSU a acquis la confiance des personnels en menant un travail permanent pour la défense des intérêts des collègues, de tous et pour tous. Les élus de la FSU se battent en effet pour un traitement transparent et égalitaire des carrières de chacune et chacun. Ils refusent tout clientélisme !

Ils sont mobilisés pour le respect des barèmes, pour les mutations, comme pour les promotions. C'est un gage de transparence ! Ils s'opposent à toutes les dérives qui, des postes à profil non justifiés, en passant par l'individualisation de nos carrières et des rémunérations, ouvrent à l'administration la voie de l'arbitraire.

Ils défendent au quotidien les situations de tous les collègues qui les sollicitent, dans les commissions paritaires (CAPA, CAPD), mais aussi en intervenant directement auprès des inspecteurs, des responsables des services ou des chefs d'établissements concernés.

Les suppressions régulières de postes des dernières années génèrent des difficultés pour de plus en plus de personnels. Nombreux sont celles et ceux qui, pour différentes raisons (souffrance, conflit, dégradation des conditions de travail), font appel aux militants de la FSU. De plus en plus de collègues, y compris « chevronnés », rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier et sollicitent leur présence lors des entretiens auxquels ils sont convoqués dans les inspections académiques ou au rectorat.

Ils sont toujours, face à l'administration, force de proposition pour que les meilleures solutions soient trouvées dans l'intérêt des personnels.

Concernant l'évaluation des collègues, la FSU continue d'exiger des critères objectifs et responsables, surtout dès que celle-ci intervient dans les déroulements de carrière et sur la paie des collègues.

A red banner with white text. The top part reads "J'aime mon métier! Je le défends! J'agis!" in a bold, sans-serif font. Below this, in a larger, bold, green font, it says "Je vote FSU". Underneath that, in a smaller green font, it says "du 13 au 20 octobre 2011". The banner has a slight curve and is set against a background of blue and white vertical stripes.

LA FSU INTERVIENT DANS LES INSTANCES

Les représentants des personnels siègent dans les conseils paritaires à parité avec l'administration que ce soit au niveau académique ou au niveau départemental. Dans l'ensemble de ces conseils paritaires la FSU est majoritaire. Sa représentativité (son « poids ») est déterminée par les résultats aux élections professionnelles.

Comités techniques paritaires, Comité spécial « services académiques », Conseil académique de la formation continue (CACFC), Comité Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail (CHSCT)... C'est dans ces Comités techniques présidés par le Recteur ou les IA qu'est débattue la politique éducative de l'Académie : élaboration et suivi du budget de l'académie (LOLF), projet d'académie, carte des formations, moyens mis en œuvre, formation initiale et continue, formation continue des adultes (GRETA), politique de gestion des personnels...

Par exemple, lors du CTPA de février 2011 après avoir dénoncé la nouvelle vague de suppressions de postes et rappelé son opposition aux réformes en cours, la FSU a insisté sur la nécessité d'une politique ambitieuse pour l'École et les jeunes.

Mais la FSU ne s'arrête pas là ; elle est force de propositions. Ainsi, sur la base de remontées de terrain rendues possibles par la présence de syndiqués et de militants dans l'ensemble des secteurs (établissements, services académiques, enseignants et non-enseignants) elle a pointé des incohérences dans les mesures présentées par l'administration et obtenu des améliorations à la fois pour les établissements, les personnels et les élèves.

Aujourd’hui nous sommes confrontés à l’idée que les services publics coûtent chers, qu’il faut réduire la dépense publique et qu’en « réformant » il est possible de faire mieux tout en dépensant moins. **À tous les niveaux, nous devons combattre ce dogme qui va de pair avec la réforme libérale de l’École:** c’est ce qui conduit entre autres à la réduction de la scolarisation des moins de 3 ans, la diminution drastique des postes ou encore la réorganisation des services administratifs.

Combattre cette politique c'est aussi pointer la désorganisation des services, l'alourdissement de la charge de travail, la montée croissante du stress, mais aussi interroger l'administration sur la conception même du travail et la notion de travail bien fait.

Elle intervient dans les instances consultatives

La FSU a deux représentants au conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et participe à plusieurs conseils de développement. Le CESER est la seconde assemblée régionale à côté du conseil régional, elle représente la société civile organisée. La FSU intervient régulièrement sur les enjeux qui portent sur son champ de responsabilité et participe activement aux études plus générales portant sur des enjeux régionaux. **La FSU est, aussi présente au sein du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle** (CCREFP), présidé par le Préfet et le Président de Région, et qui a pour objet de permettre la concertation entre acteurs régionaux publics et privés de la formation professionnelle.

► Pour la FSU, **la formation professionnelle initiale ou continue** ne saurait être dévolue aux seuls intérêts des employeurs, il faut d'abord prendre en compte les aspirations des jeunes, des demandeurs d'emplois et des salariés.

► La FSU est, par ailleurs, très impliquée au sein du **conseil académique des langues régionales** (CALR).

- La FSU s'investit, aussi et avec constance, dans le **comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique** (CCRRDT) avec l'objectif de faire prévaloir la logique de service public en matière de recherche.



LE SERV

**La FSU agit pour
de l'enseignement**

Elle se bat pour
collectif « Maternité
taille

Le fort dynamisme des nouvelles écoles publiques. La construction de 12 nouvelles écoles communales de plus de 1 000 places se félicite que la Région veau lycée public et la croissance démographique des prochaines décennies.

Ces objectifs sont public à Plabennec et aux associations d'habitants avant d'obtenir ces dernières la poursuite de son comité.

La FSU agit en faveur de la qualité du

Des rencontres
Qu'il s'agisse des équipements ou d'intervention auprès de l'élève. Avec le SNEP, la Fédération a obtenu des résultats de qualité à deux niveaux : elle a connu une première victoire dans la construction de gymnase au sein de l'école primaire et a obtenu la mise en place de dispositifs de soutien scolaire.

La gestion des p
nue, l'enseigneme
cadre bâti des lycé
cessitent pour la F
fait de l'importanc
gional et la FSU a
des politiques rég
cette réunion.



LA FSU AGIT POUR UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

► une présence affirmée dans le service public en Bretagne

La FSU agit pour conforter la place de l'école maternelle et est très impliquée dans le combat pour les écoles maternelles. Elle œuvre pour que les enfants en danger soient bien accueillis et pris en charge par des professionnels qualifiés.

Le débat sur le service public d'éducation en Bretagne est toujours en cours. La FSU Bretagne travaille pour que le service public d'éducation soit véritablement accessible à tous. Elle œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique. La FSU Bretagne travaille également pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique.

La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique. La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique.

► une présence affirmée dans le service public d'éducation

La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique. La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique.

La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique. La FSU Bretagne œuvre pour que les établissements scolaires soient accessibles à tous, quel que soit leur niveau socio-économique.

LA FSU DÉBAT ET RÉFLÉCHIT

► La FSU Bretagne organise très régulièrement des stages et des colloques et offre formations et débats aux personnels afin d'alimenter sa réflexion et élaborer des propositions. Elle sollicite pour ce faire des chercheurs et spécialistes de haut niveau, en lien avec l'Institut de Recherche de la FSU, pour une confrontation avec les acteurs de terrain que nous sommes. Les questions d'éducation et de jeunesse occupent la première place. Le colloque organisé en 2005, à Rennes, sur «les conduites à risques et le suicide chez les jeunes» restera dans les mémoires tout comme le stage de deux jours, en septembre dernier, à Dinard, sur la situation actuelle faite à la jeunesse et sur les nouveaux comportements des adolescents. Un autre temps très fort fut, en septembre 2007, les «deux journées de Silfiac» sur le thème du développement durable avec, en particulier, la conférence d'Hervé Le Treut sur le changement climatique et ses enjeux.

Il n'y a pas un trimestre sans que des stages sur l'évolution du système éducatif, en Bretagne, ne soient organisés.

► Les thèmes liés à la protection sociale, retraite et assurance-maladie, font très régulièrement l'objet de journées d'études.

Les réflexions économiques et sociales ont donné lieu à plusieurs colloques ainsi, en septembre 2009 à Santec, l'analyse de la crise financière et de ses implications régionales était au centre de deux jours de travail.

► Le syndicalisme, son histoire et sa crise tiennent évidemment une place particulière dans la programmation des stages, comme celui de juin 2007 à Dinard; de même, en novembre 2010 à Lanester, nous sommes essayés, avec le chercheur Jean-Marie Pernot, à une interprétation du mouvement social sur les retraites.

► Face à l'interpellation fréquente du syndicat par les personnels, sur leurs difficultés professionnelles et même, parfois, sur leur «mal être», la FSU a décidé de faire du «travail» une priorité. Lors d'un stage, en octobre 2008 à Saint-Brieuc, des professionnels de métiers différents ont fait le constat de convergences face à la «souffrance au travail»; un second stage a donc été organisé en mai 2010, piloté par le SNU Pôle emploi. À sa suite un collectif FSU sur le travail et l'activité syndicale dans les CHSCT a été créé, le colloque qui a réuni, à Rennes, le 10 mai 2011, près de 200 personnes sur le thème «le travail, c'est la santé?» s'inscrit dans la continuité de ces actions que tout appelle à amplifier.

LA FSU, EN BRETAGNE, C'EST QUI ?

Par la représentativité que les personnels ont conférée à ses syndicats, la FSU est la première fédération syndicale de la Fonction publique d'État. Chacun sait qu'elle est très largement majoritaire parmi les personnels de l'Éducation nationale et, en Bretagne, encore plus qu'en moyenne nationale. Vous trouverez ci-après les métiers de l'Éducation nationale concernés et leurs syndicats FSU respectifs.

- Instituteurs, professeurs des écoles et PEGC: le SNUIPP



- Personnels de l'enseignement professionnel: le SNUEP



SNUIPP

- Personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré: le SNES



- Personnels d'éducation physique et sportive: le SNEP



- Personnels administratifs, techniques de recherche et de formation, des bibliothèques : le SNASUB



- Infirmier(e)s conseiller(e)s de santé de l'éducation nationale: le SNICS



Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

- Assistantes sociales et assistants sociaux: le SNUASFP



- Agents techniciens et ouvriers de service: l'UNATOS



- Personnels de direction de l'Éducation nationale: le SNUPDEN



- Personnels d'inspection: le SNPI



La FSU, et c'est moins connu, est, aussi, très bien implantée dans d'autres services publics:

► **Enseignement supérieur et recherche**

- Enseignants et chercheurs du supérieur: le SNESUP
- Chercheurs scientifiques: le SNCS

► **Ministères de l'agriculture et affaires maritimes**

- Personnels de l'enseignement agricole et maritime: le SNETAP
- Personnels des services déconcentrés du ministère de l'agriculture: le SYGMA
- Personnels de l'administration chargée de la Mer: le SNAMER

► **Pôle emploi**

- Personnels de Pôle emploi: le SNU Pôle emploi

► **Ministère de la justice**

- Personnels de la protection judiciaire de la jeunesse: le SNPES PJJ
- Éducateurs et personnels de l'administration pénitentiaire, le SNEPAP

► **Dans les autres ministères recomposés par la RGPP**

- Personnels de Jeunesse et sport et associations: l'EPA
- Personnels de l'environnement (ex-DIREN): le SNE
- Personnels de l'Equipment: SUP Equip

► **Collectivités locales**

En plus des personnels TOS des conseils généraux et régionaux (UNATOS+SNETAP), des personnels FSU des collectivités locales sont regroupés dans des syndicats départementaux affiliés au SNUCLIAS-FSU

J'aime mon métier!
Je le défends! J'agis!
Je vote FSU
du 13 au 20 octobre 2011

**La FSU en Bretagne, c'est aussi,
quatre sections départementales
et un conseil fédéral régional ;**

FSU BRETAGNE (Conseil Fédéral Régional)

14, rue Papu, 35 000 Rennes 02 99 38 93 50 / 06 88 44 54 36

FSU CÔTES D'ARMOR

18, rue de Brest, 22 000 Saint-Brieuc 02 96 61 60 85

FSU ILLE ET VILAINE

14, rue Papu, 35 000 Rennes 02 99 38 93 50

FSU MORBIHAN

2, rue du général Dubail, 56 100 Lorient 02 97 21 86 06

FSU FINISTERE

2, place Édouard-Mazé, 29 283 Brest Cedex 02 98 43 21 95